

Numéro 11
Eté 2017



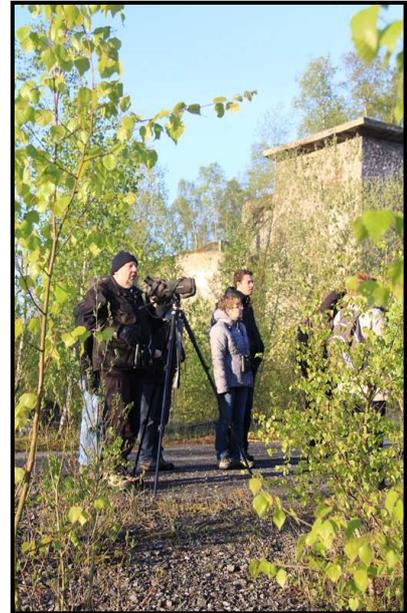
Val d'Heure

Revue périodique



SOMMAIRE

- ❖ Nouvelles de l'asbl Val d'Heure
- ❖ Editorial
- ❖ Hommage à deux fondateurs
- ❖ Nouvelles du Comité de Gestion
- ❖ Un peu de géologie...
- ❖ Un peu d'histoire...
- ❖ De l'intérêt à privilégier les abeilles sauvages ?
- ❖ La Réserve et ses oiseaux
- ❖ Le buddleia – une plante invasive ?
- ❖ L'asbl Val d'Heure – Informations pratiques



Collaborations à la brochure :

Eveline KIEVIT, Jean-Pierre COQLET, Etienne DAYEZ, Philippe ROSSIGNON,
Pierre ROUSSEAUX, Florence HECQ, Philippe HECQ

NOUVELLES DE L'ASBL « VAL D'HEURE »

Rappelons que l'association a pour but de protéger l'existence du patrimoine naturel situé le long de la Basse Vallée de l'Eau d'Heure dans les derniers kilomètres avant son confluent avec la Sambre. Ses statuts prévoient que ce « patrimoine naturel soit conservé et réhabilité, puisse être accessible au public, sans pour autant altérer sa valeur, et qu'il serve d'instrument didactique ».

Fin 2016, le Conseil d'Administration de l'asbl a été quelque peu modifié. Deux des membres fondateurs, parmi les plus actifs, étant malheureusement décédés, les postes de **Président** et **Secrétaire** ont « changé de mains ».

En outre, le **Comité de Gestion** a pu s'adjoindre l'aide très précieuse d'un conservateur et d'une co-conservatrice de la réserve. Autour de ce Comité de Gestion et de ces 2 conservateurs, toute une dynamique a vu le jour. On peut actuellement affirmer que la gestion et la maintenance de la réserve du « Brun Chêne » sont pleinement sur les rails.

Très concrètement, depuis la création effective de la **Réserve Naturelle du « Brun Chêne » (RNBC)** en 2014 (16,5 hectares), les premières opérations de maintenance ont été

axées sur l'élimination d'un maximum de déchets, sur l'aménagement d'un portail d'accès du côté de la rue du Pont-à-Nôle au sein de la digue de terre, sur la sauvegarde des principales mares à batraciens, sur l'aménagement des premiers sentiers de balade et d'accès, sur l'élimination de plantes envahissantes dans des zones prioritaires. Pas moins de 18 journées de maintenance ont déjà vu le jour, plusieurs visites par an sont organisées, les premiers inventaires faunes/flore débutent et les bénévoles sont de plus en plus nombreux.

Le Comité de Gestion de la réserve, composé de membres de notre asbl, de Natagora, de Sagrex, de représentants de la Ville de Charleroi et de naturalistes, fonctionne pleinement. Pour les travaux de maintenance, l'asbl a équipé le Comité de Gestion de moyens matériels ad hoc : pioches, pelles, tronçonneuses, débroussailleuses, etc.

Parallèlement, l'asbl, a manifesté son intérêt pour l'ancienne carrière dite « des Haies Germaines » (petite carrière située de l'autre côté du R9) auprès des copropriétaires actuels.

EDITORIAL

Le dernier « toutes-boîtes » de notre asbl Val d'Heure date déjà de janvier 2016. Cela ne veut pas dire que l'asbl est restée inactive. **Au contraire !**

L'asbl a, dès début 2016, axé sa communication par le biais du site Internet dédié à ses actions et à celles du Comité de Gestion de la réserve naturelle du Brun Chêne, conformément à ce qu'elle avait annoncé.

Un travail conséquent, devenu maintenant presque routinier, est majoritairement réalisé sur le terrain pour que les 16 hectares de la réserve naturelle actuelle soit progressivement préservés et aménagés dans un but premier de conservation. On ne peut manquer de souligner que tout cela ne peut se concrétiser que grâce à des volontaires, motivés, issus tant de l'asbl, que du Comité de gestion ou que de l'extérieur, jeunes et moins jeunes, mais tous bien décidés à retrousser leurs manches afin « d'apporter leur petite pierre à l'édifice ».



Les mares permanentes ou temporaires sont dégagées et ensuite entretenues, les déchets sont enlevés et évacués, les plantes invasives ou indésirables sont arrachées, les premiers tronçons de sentiers didactiques sont aménagés,... Bref,



toute une série de travaux, parfois anodins, de temps en temps plus conséquents et qui prennent du temps, voient le jour et sont régulièrement planifiés. Ils sont tous annoncés par le biais de notre site Internet, par mail ou encore par le « bouche-à-oreille ».

On ne peut que s'en féliciter, même si l'on aimerait, à chaque fois, « faire plus » et « aller plus vite ». Mais si l'on regarde d'où l'on vient et les avancées déjà engrangées, ne boudons pas notre satisfaction.

On ne peut évidemment que remercier tous ces volontaires, mus par un seul et même souci commun, celui de protéger et préserver un petit coin de nature, tant qu'il en est encore possible !

Un remerciement particulier doit être fait tout d'abord à l'intention des initiateurs du projet (dont certains nous ont maintenant malheureusement quitté – voir l'hommage ci-après), ensuite aussi aux deux conservateurs désignés de la réserve qui ont pris leur rôle très à cœur et qui ne ménagent pas leur peine, mais aussi aux membres de l'asbl et du Comité de gestion et à tous les autres volontaires, réguliers ou occasionnels et enfin à tous ceux qui nous soutiennent ou nous conseillent : Natagora, les naturalistes, Sagrex,...



Alors, quel que lecteur que vous soyez, rejoignez-nous et devenez aussi volontaire. Il y a des tâches adaptées à tous et ce sera une bonne occasion de prendre un bon bol d'air frais aux abords de Charleroi.

Philippe Hecq
Président de l'asbl Val d'Heure

Jacques et Yves, deux fondateurs que nous n'oublierons pas

Le dynamisme de notre ASBL et la réussite de ces actions, c'est principalement à nos deux amis, Jacques HECQ et Yves VAN PACHTERBEKE, malheureusement décédés, que nous le devons.

Quelle complémentarité ?

Jacques, le bouillonnant, apte à se mobiliser et à frapper à toutes les portes utiles pour faire avancer le projet et Yves, le pondéré, dont chaque action était mûrement réfléchi dans le respect de ses valeurs.

Jacques était un naturaliste passionné conquis depuis toujours par la biodiversité de l'ancienne carrière. Il voulut la protéger et il y a réussi.

Yves, aussi très sensible au respect de l'environnement, était le sage écouté et le trésorier avisé dont le rapport de nos réunions et des entretiens avec les autorités responsables étaient d'une précision et concision remarquables.

Jacques et Yves, votre ASBL, notre ASBL, c'est surtout à vous que nous la devons et jamais nous ne l'oublierons.

Pierre Rousseaux

Près de chez vous DES HECTARES DE NATURE SAUVAGE PROTEGES

FAUNE, FLORE, FONGE, ARCHEOLOGIE

**AVEC L'AIDE DE « NATAGORA »,
LES SOUTIENS DE SAGREX ET DE LA VILLE DE CHARLEROI
L'ASBL « VAL D'HEURE » CONTRIBUE A LEUR PRESERVATION ET
AU MAINTIEN DE LEUR BIODIVERSITE**

NOUVELLES DU COMITE DE GESTION

Le comité a piloté plusieurs gestions pour cette saison 2016-2017. Outre les gestions mensuelles, nous avons encadré l'aide du personnel de Glaxo SmithKline (**GSK**) et des scouts de Mont-sur-Marchienne centre.

C'est par un bon coup de main de membre du personnel de **GSK** que nous débutons cette nouvelle saison de gestion le vendredi 28 octobre. Nos deux chers conservateur et co-conservateur (Jean-Pierre **Coqlet** et Evelyne **Kievit**) ont été soutenus par Vincent **Swinnen** et deux ouvriers de **Natagora** pour diriger ce groupe d'aidant. Objectifs du jour : la continuation de l'escalier reliant le chemin longeant la voie ferrée et le plateau de la prairie calcaire (UG7*) ainsi que le nettoyage de ce plateau.

Dès le mois de novembre, nous avons débuté les gestions mensuelles (qui, pour rappel, se déroulent depuis 2016 chaque premier dimanche du mois).

En plus des fidèles du comité, nous avons le plaisir de voir de nouveaux bénévoles à chaque gestion, cela crée des contacts et permet d'élargir le cercle des sympathisants actifs ! Merci à eux !

En moyenne, les gestions s'organisent autour d'un groupe d'une bonne dizaine de personnes, nombre constant au fil des mois.

Cette saison d'hiver, nous avons entre autre terminé de dégager le trottoir qui longe la réserve en bas de la rue Pont-à-Nôle (travail débuté l'an passé). Dans la réserve, un gros travail d'éradication des buddleias a été réalisé, principalement sur la grande esplanade de l'ancien site de concassage. Autre objectif, la restauration et l'entretien du sentier créé avec l'aide de **Solidarcité** en avril 2016.



Dès la gestion du mois de mars, en plus des buddleias, nous nous sommes attaqués aux mares temporaires pour un nettoyage de printemps et pour limiter l'emprise des rhizomes.

La venue des **scouts** le 11 mars a permis de bien avancer au niveau du grand roncier situé au nord de la réserve. La petite vingtaine de scouts a travaillé d'arrache-pied

pour la réouverture d'un chemin permettant de contourner les ronces et accéder à l'extrémité de la réserve. Un groupe de quelques scouts s'est également concentré à poursuivre le nettoyage des immondices encore présents sur cette prairie à reconquérir !

Un nouveau coup de main de **Solidarcité** va également permettre de terminer en beauté cette année de gestion.

Nous pouvons être fiers des avancées réalisées depuis la création de la réserve et de la bonne dynamique qui s'est créée. Un des objectifs pour la saison prochaine, sera de créer des sentiers de promenade didactiques afin d'aider les visiteurs à découvrir ce magnifique site.



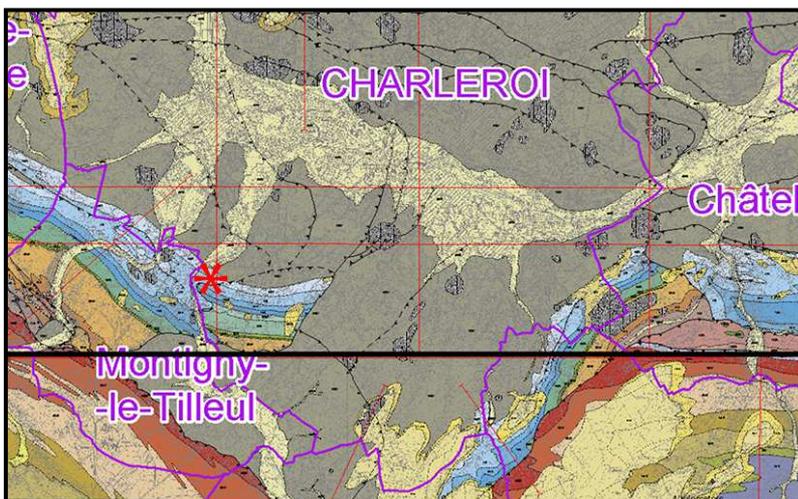
Un grand merci à tous et avis aux amateurs pour la saison 2017-2018, vous êtes les bienvenus chaque premier dimanche du mois de 9h15 à 12h00. A ce propos, n'hésitez pas à consulter la rubrique "calendrier" disponible sur notre site www.valdheure.be.

*Etienne Dayez
Président du Comité de Gestion*

***UG7 = Unité de Gestion n°7 définie par le Comité de Gestion et telle que reprise sur le site Internet*

La Réserve Naturelle du Brun Chêne Un peu de géologie...

Pour commencer, plaçons la Réserve Naturelle du Brun Chêne (RNBC) dans la région géologique de Charleroi.

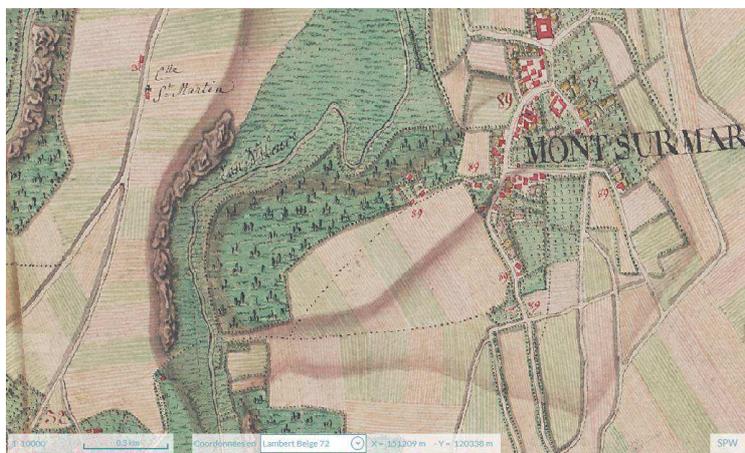
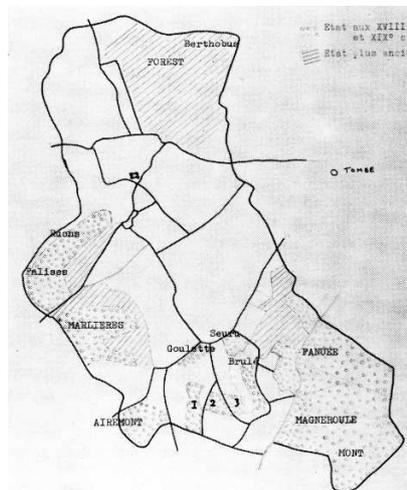


Sur le dessus de la carte géologique, nous voyons très bien une bande jaunâtre allongée : le sillon dans les terrains houillers carolo. La Sambre et ses affluents (Ernelle, Piéton, Eau d'Heure, ...) ont creusé cette ouverture vers les schistes noirs contenant les veines du charbon qui a fait la renommée du Pays Noir. Les multiples terrils du Bassin houiller, maintenant devenus

Très peu d'archives anciennes sont parvenues jusqu'à nous. Comme nous le raconte Guy Weyn, la plupart ont été détruites (incendie en 1900 – bombes en 1940)...

Par bonheur une copie de la Charte communale du XIV^e siècle a été retrouvée aux Archives du Royaume à Bruxelles. D'autres sources, comme divers actes notariés, des archives de l'église, ainsi que des documents épars ont permis de retracer quelques points forts de l'histoire communale.

Nous savons par exemple avec certitude qu'au moyen âge le territoire de Mont-sur-Marchienne était très boisé. Le centre a été défriché en premier lieu et cultivé. Le nord a sans doute rapidement subi le même sort. Par contre l'ouest du village, jouxtant l'Eau d'Heure, a gardé plus longtemps ses bois dont certains figurent encore sur des cartes datant du XVIII^e et même du début du XX^e siècle (carte ci-contre). Il en est ainsi des bois des Falises et des Ruons au nord du R3 correspondant à l'actuelle Réserve du Brun Chêne. Brun Chêne ...



appelé « *trieu breu genne* » en 1637. Il s'agissait à l'époque du petit quartier qu'on aperçoit sur la carte à la limite des champs, portion défrichée du bois des Ruons. C'est le petit chemin menant de la place communale à ces quelques maisons qui, prolongé, deviendra plus tard la rue du Brun Chêne.

Ces bois formaient un arc continu dominant la rive droite de l'Eau d'Heure, comme on l'observe sur

la carte de Ferraris. L'Eau d'Heure présentait à cette époque un profond méandre. Son cours a été rectifié au XIX^e siècle lors du tracé de la ligne de chemin de fer 132 reliant Charleroi à Mariembourg.

« *Falise* » viendrait du germanique *faliso* : rocher. « Ruon » signifie fossé ou rigole et désigne les prairies et bois marécageux bordant l'Eau d'Heure. Au début du XVIII^e siècle, le bois des Ruons appartenait au curé Huart, d'où son nom de Bois du Curé, toujours d'actualité !

Au cours du XIX^e siècle, on se mit à extraire des tonnes de pierres calcaires de la surface du bois, qui s'étendait alors sur 8 ha. Les carrières Dupuis ont complètement éventré la falaise au siècle dernier et détruit la totalité des bois, avant que ceux-ci ne reprennent un peu de leurs droits depuis quelques années. Mais c'est une autre histoire ... à suivre dans un prochain épisode !

Eveline KIEVIT
Co-conservateur

Sources : Guy Weyn – Mont-sur-Marchienne – Imprimerie Palate 1983
S. Thibaut-Dehoux – Histoire & souvenirs de Mont-sur-Marchienne - 1916

De l'intérêt à privilégier les abeilles sauvages ?

On parle beaucoup de la préservation de notre biodiversité, menacée de toute part, par la destruction inconsidérée et la diminution des habitats sauvages ou naturels, par le recours intempestif et irraisonné aux produits phytosanitaires (herbicides, insecticides,...) ou aux OGM dans les cultures intensives, par la mécanisation à outrance, par le maintien de pratiques et de politiques culturelles inadaptées,...

Mais s'il y a bien un vecteur important, souvent négligé ou oublié, du maintien de notre biodiversité, c'est le rôle majeur que peuvent jouer les abeilles sauvages dans notre environnement.

Car face à la nouvelle tendance qui consiste à implanter des ruches d'abeilles domestiques un peu partout, y compris dans les villes et parcs industriels (au motif que nos abeilles domestiques sont en déclin ou qu'elles constituent un bon indicateur environnemental), il y a néanmoins lieu de s'interroger sur les enjeux qui peuvent en découler.

Commençons par préciser les différences fondamentales entre les abeilles sauvages ou solitaires et les abeilles « domestiques ».

L'abeille domestique (*Apis mellifera*)

L'ancêtre d'*Apis mellifera* serait originaire d'Afrique, mais au fil des siècles et de l'évolution, elle est devenue indigène en Europe, en Europe Orientale et en Asie,



actuellement considérée comme domestique ou semi-domestique. Il s'agit d'une espèce très évoluée qui vit en colonies et qui a développé un véritable langage.

Il s'agit d'une seule et même espèce regroupant 28 sous-espèces.

Elle est utilisée par l'homme depuis l'antiquité tant pour pouvoir assurer la pollinisation des cultures que pour produire du miel. Elle a démontré de ce fait son utilité et sa raison

d'être.

Apis mellifera, est apte à prélever sa nourriture sur une très grande variété de plantes, mais elle n'est ni l'espèce pollinisatrice la plus active, ni la plus efficace sauf en monocultures industrielles. Par contre, **elle s'avère être un redoutable concurrent pour les abeilles sauvages**, capable de raréfier la nourriture disponible en périodes difficiles.

En outre actuellement, elle est porteuse d'une vingtaine de virus (dont *Varroa destructor*), la transmission étant favorisée par les contacts physiques. Tout rucher représente en fait actuellement un risque sanitaire réel pour un large éventail d'espèces d'hyménoptères sauvages.

Les abeilles sauvages ou solitaires (Apoïdes)

Elles regroupent un nombre important d'espèces (près de 400 recensées en Belgique et plus de 1000 en France). Leur taille, leurs mœurs, leur couleur, leur capacité, leur biotope en font un monde passionnant et d'une grande richesse. Ces hyménoptères se rencontrent dans presque tous les biotopes terrestres. Quelques uns se développent même dans les milieux aquatiques. Mais un biotope comme celui de la **réserve naturelle du Brun Chêne**, constitue un milieu particulièrement privilégié pour ce type d'insectes.

On y retrouve des espèces relativement connues comme le groupe des **bourdons** (*Bombus*), des **guêpes** (*Vespula*), des **andrènes** (*Andrena* ou abeilles des sables), des **osmies** (*Osmia*), des **sphécides** (*Ammophila* ou guêpes fouisseuses), des **fourmis** (*Formica*, *Myrmica*), des **chrysidés** (*Chrysis* ou guêpes dorées), etc.

Par rapport à cette diversité d'espèces, il faut prendre conscience que les colonies (ruches) d'abeilles domestiques provoquent un déséquilibre numérique, un recouvrement alimentaire, un prélèvement de pollen et de nectar trop importants (car l'abeille domestique est polylectique*), au détriment des abeilles sauvages (qui sont majoritairement oligolectiques*). Elles génèrent de ce fait une compétition inégale.



Or, il est essentiel de comprendre, comparativement, les qualités et capacités des abeilles sauvages. Elles sont souvent plus efficaces pour la pollinisation des plantes



à fleurs tant sauvages que cultivées car elles transportent davantage de pollen sur leur corps (grâce aux poils) que par le biais de pelote de pollen sur les pattes d'*Apis mellifera* (le pollen agglutiné en pelote à l'aide de sécrétions ou de nectar n'est plus réellement disponible pour la pollinisation). Car aussi, de par leur variété et leur diversité, les abeilles sauvages sont à même de féconder plus de variétés de plantes (pour des questions morphologiques notamment comme la longueur de leur trompe), à des périodes plus étendues dans la saison (les bourdons sont par exemple à même de « travailler » aux

températures les plus basses). Leur variété et leur diversité dont mention ci-avant vont en fait de pair avec celles des plantes indigènes qu'elles visitent et sont à même de féconder.

L'introduction de ruches dans un milieu naturel va provoquer **trois types de risques** :

- une compétition pour la nourriture en défaveur des abeilles sauvages ;
- des transmissions de maladies contagieuses ;
- une modification de flux de pollen entraînant une perturbation de reproduction et une modification des communautés végétales.



Toutes ces considérations doivent nous amener à être très circonspect face à toute suggestion d'implantation de ruches dans ou aux abords de zones naturelles. De plus en plus de spécialistes (entomologistes hyménoptéristes) **déconseillent, voire suggèrent d'interdire, l'introduction de ruches dans des Réserves Naturelles**. En dehors des vergers et des cultures à grandes échelles, pour le moins dans les milieux semi-naturels ou naturels, le rôle pollinisateur des abeilles domestiques est inutile, pour ne pas dire contre-productif en termes de défense de la biodiversité.

Au lieu de chercher à implanter des ruches tout azimut, ne serait-il pas plus indiqué de tout mettre en œuvre pour protéger notre environnement des contaminants chimiques et de préserver un maximum de zones naturelles ?

Enfin, notons que, là où l'abeille domestique vient à disparaître et pour autant que l'environnement ne soit pas affecté ou contaminé, les abeilles sauvages sont à même de prendre très rapidement le relais de la pollinisation et de ré-étouffer rapidement leur population, autant d'arguments qui doivent nous amener à penser autrement.



Philippe Hecq

- * Oligolectique : seulement capable de butiner un petit nombre – voire une seule espèce – de plantes
Polylectique : capable de butiner plusieurs – voire un grand nombre - genres et espèces de plantes



Sources, notamment :

Sur la coexistence entre l'abeille domestique et les abeilles sauvages, Observatoire des Abeilles, France, 2015, N.J. Vereecken, E. Deifrène & M. Aubert, www.oabeilles.net

Les carrières de sable, une opportunité pour les abeilles solitaires, Etablissement Public Foncier Nord Pas de Calais & Union Nationale des Producteurs de Granulats, France (2016 ?)

Abeilles, bourdons,..., Guides Delachaux & Niestlé, éd. 2016, H. Bellmann

Abeilles sauvages et domestiques dans les bandes aménagées à fleurs des prés –coexistence ou antagonisme ?- Note de travail, 2012, UCL -SPW

La Réserve naturelle du Brun Chêne et ses oiseaux

La réserve naturelle du Brun Chêne à Mont-sur-Marchienne englobe une diversité de milieux naturels. C'est principalement ce facteur qui la rend attractive pour bon nombre d'espèces d'oiseaux que l'on y recense.

Les roselières attirent notamment le *Bruant des roseaux*. A ce jour, seuls des individus en passage migratoire ont été observés (Pic de passage en mars); les superficies étant malheureusement insuffisantes pour attirer des couples nicheurs.

Ces "îlots" humides sont posés au beau milieu d'une plaine caillouteuse qui pourrait bien être favorable à la nidification du Petit Gravelot, un petit échassier hivernant sur les côtes africaines, venant nicher dans nos contrées à la belle saison. A ce jour, seuls deux individus ont été observés à la mi-avril.



Bruant des roseaux

Les berges de la rivière toute proche, l'Eau d'Heure, accueillent diverses espèces sédentaires, bien visibles tout au long de l'année: la Gallinule poule d'eau, le Martin-pêcheur d'Europe ainsi que la Bergeronnette des ruisseaux. Et avec un peu de chance, il est possible de croiser le Cincle plongeur, également appelé "le Merle d'eau", petit passereau au plastron blanc spécialisé dans la chasse aux insectes dans les galets au fond de l'eau.

Rouge gorge familier



Les bosquets environnants quant à eux attirent une grande diversité d'espèces, certes relativement communes, mais bien agréables à observer... tout au long de l'année pour les unes qui sont sédentaires; une fois le printemps bien installé pour les autres qui sont donc migratrices.

Parmi les espèces les plus observables tout au long de l'année, on notera différentes espèces de mésanges: la Mésange

charbonnière, la Mésange bleue, la Mésange à longue queue et la Mésange huppée notamment, le *Rouge-gorge familier* (chanteur presque toute l'année), l'Accenteur mouchet et le Troglodyte mignon. Ce dernier est exclusivement insectivore, mais il est tellement petit qu'il peut se glisser dans n'importe quel petit trou pour aller chercher de minuscules araignées par exemple. C'est cette caractéristique qui lui permet de rester chez nous tout l'hiver.

D'autres espèces peuvent rester au Brun Chêne toute l'année parce que leur régime alimentaire leur permet de trouver de la nourriture facilement. Ce sont les granivores (Pinson des arbres, Verdier d'Europe, ...) et les frugivores (Pie bavarde, Geai des chênes, Merle noir, Grive musicienne, Grive draine,...) Ces deux dernières se font d'ailleurs particulièrement remarquer par leur chant puissant et mélodieux dès les premiers jours ensoleillés du printemps (fin février). D'autres espèces aux caractéristiques plus singulières sont également observables de janvier à décembre dans la réserve du Brun Chêne: la Sittelle torchepot, capable de se balader dans les arbres la tête en bas, et qui doit son nom, non pas à son masque de Zorro, mais bien au fait qu'elle rebouche presque en totalité avec de la boue la cavité dans un arbre dans laquelle elle a pondu ses œufs. Le *Grimpereau des jardins*, au plumage mimétique par rapport à l'écorce des arbres, est quant à lui reconnaissable par son bec très fin, très long et crochu, bien adapté à la chasse à la "vermine" sur les troncs épais et lézardés.



Grimpereau des jardins

Le Pic épeiche est également répandu dans la réserve. Plusieurs couples nicheurs y sont recensés. Le mois de mars est un mois très intéressant pour observer les comportements nuptiaux: nombreux vols nerveux, cris intenses et tambourinements. Le Pic vert et le Héron cendré sont également à citer. Ce dernier apprécie particulièrement les batraciens qui viennent se reproduire dans la réserve.

C'est à cette époque que les premiers migrateurs rentrent à la réserve pour nicher. Les trois premières espèces à se faire remarquer aux environs de la mi-mars sont le Pouillot véloce, le Rouge-queue noir et la Bergeronnette grise. Ce sont des "petits migrateurs"; ce qui signifie que la plupart ne passent pas l'hiver au-delà de la mer Méditerranée... Le chemin étant plus court, il faut moins de temps pour rentrer. Ces différentes espèces seront rapidement suivies par la Fauvette à tête noire, identifiable par son chant extrêmement flûté et qui ne passe pas inaperçu.

Le premier migrateur au long cours à rentrer au printemps sera le Pouillot fitis. Ce dernier, après un voyage de plusieurs milliers de kilomètres depuis son départ d'Afrique sub-saharienne, se fait entendre partout dans la réserve, une fois le mois d'avril bien installé. De nombreux couples sont nicheurs au Brun Chêne. Parmi les



Fauvette grisette

autres espèces migratrices au long cours se reproduisant dans la réserve, on notera également la présence de la *Fauvette grisette*.

Quant aux rapaces, ils sont également présents dans la réserve; il n'est pas rare d'observer la *Buse variable*, l'Epervier d'Europe, le Faucon crécerelle et même le Faucon pèlerin, planant au dessus de la plaine.

Les lieux sont également remarquables pour la présence du Hibou Grand Duc dans la carrière toute proche...

Enfin, si vous venez vous balader dans la réserve du Brun Chêne, vous ne manquerez pas d'observer la colonie bruyante de Choucas des tours, composée d'une quarantaine d'individus, hantant les abords du four à chaux dont les parois abimées offrent bon nombre de cavités où construire un nid. Et en y prêtant bien attention, vous observerez peut-être les "intrus" qui sont aussi intéressés par ces lieux car ils sont également cavernicoles. Ce sont des Pigeons colombiens. Ces derniers sont plus petits et plus sveltes que les Pigeons ramiers très nombreux à survoler la réserve durant toute l'année, mais ne présentant pas de bande alaire blanche.

Buse variable juvénile



Bruant jaune



Pour terminer cet exercice de recensement non exhaustif, voici une série d'autres espèces d'oiseaux qui sont, à un moment donné de l'année, passés au-dessus de la réserve du Brun Chêne: Gros-bec cassenois, **Bruant jaune**, Pipit farlouse, Alouette des champs, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse, Serin cini, Grand Cormoran, Canard colvert, Bouvreuil pivoine, Mouette rieuse, Goéland brun, ...

Cette liste n'attend bien sûr qu'à se compléter.

Philippe Rossignon

Le buddleia, une plante invasive ?

Le **Buddleia de David** (*Buddleja davidii*), aussi appelé buddleia du père David ou plus communément **arbre aux papillons** (en raison de son attrait pour les papillons en particulier), est un arbuste originaire de Chine et appartenant à la famille des Scrofulariacées (classification classique), anciennement famille des Loganiacées.

Il s'agit d'un **arbuste** qui peut atteindre les 2 à 5 m de hauteur, aux tiges anguleuses, veloutées.

Les feuilles sont caduques, opposées, vertes ou grisâtes, lancéolées de 10 à 30 cm de long, dentées, à pétiole court et au revers duveteux.

Les fleurs sont disposées en panicules denses, terminaux, de 10 à 75 cm de long. De couleur lilas pâle à violet au centre orangé, à corolles en long tube évasé à



l'extrémité en quatre larges lobes, la floraison s'étale de fin juin à début octobre. C'est évidemment le caractère **très parfumé** des fleurs qui explique le puissant attrait pour de nombreux insectes et papillons. Malheureusement, dans une zone naturelle, son intérêt se limite à cela !

En fait, le buddleia a été introduit comme plante ornementale dans de nombreuses régions tempérées. Il s'est progressivement échappé des jardins et a fini par se



« naturaliser ». De ce fait, de véritable statut de **plante invasive**, on lui attribue parfois le terme de **plante envahissante**. On la retrouve plus spécifiquement sur les friches urbaines et périurbaines, le long d'axes routiers, fluviaux ou ferroviaires, et sur des milieux artificialisés.

Grâce à ses facultés d'espèce pionnière, le buddleia du père David colonise très facilement les terrains secs, les friches, les talus, les bâtiments en ruine, les abords des voies ferrées et des autoroutes, les berges des rivières, les plages de graviers, voire les murs et les trottoirs. Il se rencontre sur de nombreux types de sols mais préfère cependant les sols drainés pauvres en matière organique et ensoleillés.

Le buddleia pourrait être à considérer comme une plante « toxique », dans la mesure où il produit une molécule complexe, l'aucubine, utilisée en phytothérapie.

Enfin, c'est une des espèces qui modifient fortement la composition de la flore et de la faune des milieux où il s'est introduit. Car comme toutes les plantes invasives, le buddleia constitue une menace pour la biodiversité en se développant au détriment d'espèces locales ou indigènes. Une fois implantée dans un site, son éradication est périlleuse, voire illusoire.



Dans la **réserve naturelle du Brun Chêne**, les gestionnaires ont néanmoins pris l'option courageuse de **l'éliminer** systématiquement dans les zones prioritaires, c'est-à-dire celles faisant actuellement l'objet d'aménagements : mares, sentiers, pelouses.

Philippe Hecq

Asbl Val d'Heure – informations pratiques

Administrateurs :

Président du conseil d'administration : **Philippe Hecq**

Secrétaire : **Marie-Antoinette Cambier**

Trésorier : **Jean-Pierre Dandois**

Si vous êtes intéressés à la défense de la nature qui vous est proche, devenez membre de notre association et diffusez cette brochure. Si vous êtes déjà membre, n'oubliez pas de renouveler votre cotisation.

Pour devenir membre de l'association Val d'Heure, payez simplement 5 euros par an et vous recevrez les publications et nouvelles illustrées des travaux et avancées du projet.

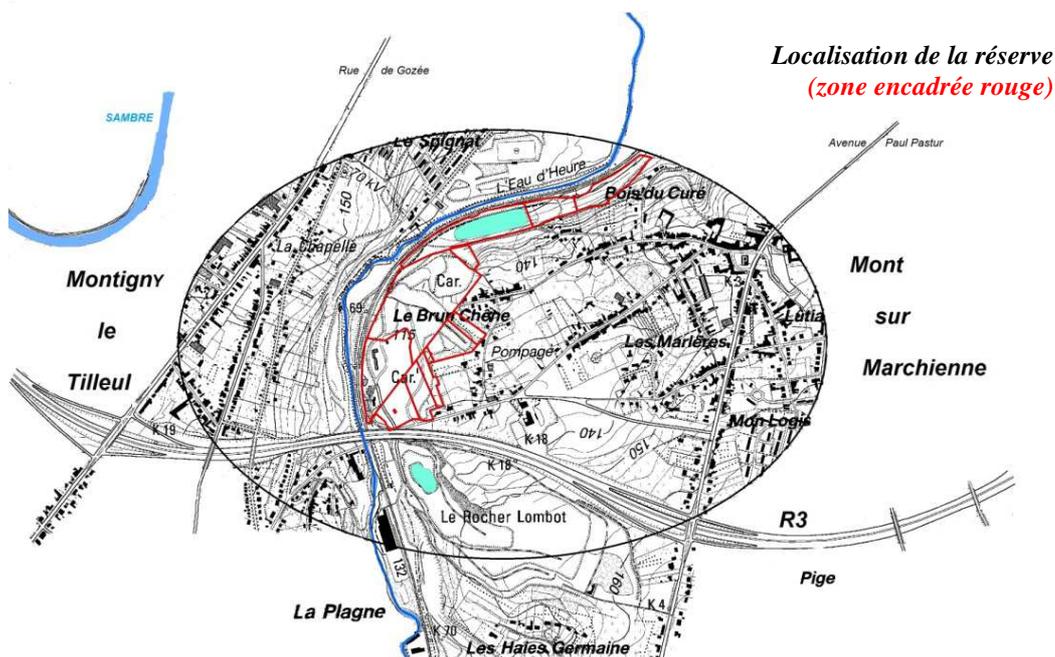
Compte en banque de l'association : **BE78 6303 4103 5386**

Siège social de l'asbl :

rue Petite Corniche, 24 – 6120 Ham-sur-Heure

Editeur responsable des publications :

Philippe Hecq - rue Petite Corniche, 24 - 6120 Ham-sur-Heure



asbl Val d'Heure

www.valdheure.be